



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 décembre 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-076

OBJET : Décisions modificatives budgétaires Budget Pôle Enfance Jeunesse

En exercice :23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) :9

Le 12 décembre deux mille vingt-deux à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD.

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Claire GUEGUIN à Michel DUCROUX, Christiane GALLON à Martine MORETTI, Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Christiane LEPEIRE, Christophe GUYOT à Chrystelle EDOUARD, Bertrand POUSSIERRE à Yannick BARBOTTE

Le ou les membres absent(s) :

Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE, Christophe GUYOT, Aurélie HENault, Bertrand POUSSIERRE

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas GUETTARD

Afin de régler les charges du personnel du budget Pôle Enfance Jeunesse, il convient d'augmenter les crédits au Chapitre 012

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre D 011 Compte 6042-421	- 20 000 €	
Chapitre R 70 Compte 7066-421		+ 16 000 €
Chapitre D 012 Compte 64131-421		+ 36 000 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 16/12/2022

ID : 089-218903466-20221212-2022_076-DE

SLOW